



## *NEWSLETTER mai 2017*

### **1. Journée des adhérents**

Le 9 mars 2017 s'est tenue une journée des adhérents au Tennis Club de Lyon à Villeurbanne. 15 participants étaient présents et 11 se sont excusés.

Le compte rendu de la journée ainsi que les supports présentés ont été mis en ligne dans l'espace adhérent du site.

Les sujets présentés ont été suivis de discussions ouvertes, dont les échanges ont été riches



- La présentation de la norme EN795-2016 sur les ancrages, avec les différentes étapes d'évolution 1996, 2012, 2016. Les questions ont été nombreuses sur les contrôles périodiques, le nombre d'utilisateurs, les situations de secours, les changements de terminologie, les tests d'intégrité...
- La présentation des travaux du SYFFORHA sur la norme AFNOR NF S71-521. Pour rappel, le SYFFORHA est engagé depuis juillet 2016 dans le service d'élaboration de normes, sur l'activité « équipements individuels contre les chutes ». Les projets en cours concernent la NF EN 341 (descendeurs), la NF EN 795 (ancrages sur machines), et le projet de norme sur l'utilisation des EPI antichute auquel nous participons activement. D'autres sujets sont abordés dans la commission qui sont traités au niveau européen comme le prEN358, prEN360, et la prEN1496.

La norme sur laquelle travaille la Commission sur les systèmes antichute doit s'adresser à l'ensemble des professionnels ayant des intervenants exposés à des risques de chute avec dénivellation et concernés par la protection individuelle contre les chutes de hauteur. Il a pour objet de définir :

- Les objectifs généraux de la formation
- Les compétences spécifiques que la personne doit acquérir
- Le processus d'acquisition et de validation des compétences

Les membres de la Commission du SYFFORHA « systèmes antichutes » sont très actifs dans l'élaboration du texte et sa défense auprès des autres membres de la Commission AFNOR, car le sujet est majeur pour notre profession. Cette démarche fait donc partie des projets prioritaires pour le syndicat en 2017. Pour rappel, les autres membres de cette commission sont des fabricants EPI contre les chutes de hauteur, les Ministères du Travail et de l'Agriculture, l'INRS, des syndicats, des organismes comme l'APAVE.

L'enquête publique devrait être lancée sur le second semestre 2017.



- La présentation du Règlement européen 2016/425, qui remplace la Directive 89/686/CEE sur les EPI. Ont été exposés : le calendrier de l'entrée en application et de la période de transition pour arriver à une fin de validité des AET de la précédente Directive ; les obligations des différents acteurs économiques ; les catégories de risques ; la définition des exigences essentielles notamment sur des points comme les EPI sujets à vieillissement, les EPI d'intervention dans les situations dangereuses, les marquages d'identification, les équipements complémentaires, la prévention des chutes de hauteur... Les éléments de marquage relatifs à l'évaluation de conformité ont également été abordés.

## 2. L'Assemblée Générale

Elle s'est tenue le 10 mars, à la suite de la Journée des adhérents, sur le même site.

13 adhérents étaient présents. 11 se sont excusés. 18 voix étaient représentées.

Le DPMC et l'OPPBTP étaient présents en tant qu'invités.



Le rapport moral a repris les éléments suivants :

- Nombre d'adhérents : avec 24 adhésions, le nombre a légèrement diminué. Pour 2017, nous comptons déjà trois nouveaux adhérents, présentés en fin de Newsletter et des demandes pour de nouvelles adhésions.
- Les actions 2016 : travaux sur la norme NF S71/521, organisation des Commissions, sollicitation du SYFFORHA pour des travaux sur des référentiels pédagogiques, dépôt du label au CNEFOP, communication.

Le rapport financier a été présenté. Dans le prévisionnel, la priorité a été portée sur l'aboutissement du travail de normalisation dont le coût est important ; l'organisation de façon structurée des commissions : des outils ont été développés et permettront de faire avancer les actions ; un support de communication à fournir aux adhérents est prévu également, qui peut être utilisé notamment lors de salons ou de manifestations externes. Un forum d'échanges doit également être intégré au site internet. Il devrait être structuré par commission et travaux en cours.

## 3. Convention OPPBTP / SYFFORHA sur le déploiement du module ADAPT'METIER (prévention de l'usure professionnelle chez les cordistes)

Le SYFFORHA et l'OPPBTP ont profité du Championnat de France cordistes, rassemblement annuel de la profession, pour officialiser la signature de cette convention. Un discours officiel



a été prononcé par Jacques Bordignon, Président du SFETH à l'occasion de l'ouverture des phases finales le 5 mai à Bagnoux. Le SYFFORHA représenté par Bruno Lambert, Vice Président, et l'OPPBTP représenté par Jean Tarbes, ont profité du discours du Président du SFETH, pour présenter la démarche globale déployée actuellement auprès de la profession par les actions de l'OPPBTP, du SFETH, du DPMC et du GRETA, présenter le SYFFORHA et expliquer son engagement dans cette démarche.

Le module ADAPT'METIER est une formation de l'OPPBTP. Il fait partie d'une série de modules spécifiques métiers visant à travailler sur la prévention de l'usure professionnelle, autour notamment de thématiques comme les TMS (troubles musculo-squelettiques).

Concernant les cordistes, une convention a été signée en décembre 2016 entre l'OPPBTP, le SFETH, le DPMC et le GRETA. Cette convention couvre deux axes d'action. Le premier concerne la certification et le déploiement du module Adapt'métier dans les parcours de formation cordistes CQP et CATC. Le second concerne la promotion des bonnes pratiques d'entreprises par la mise en ligne de fiches déployées sur une plateforme dédiée.

L'objectif pour l'OPPBTP est d'organiser avec le SYFFORHA le déploiement rapide du module cordiste auprès des équipes pédagogiques des organismes engagés dans les certifications. Il pourra ensuite s'appuyer sur ce réseau de formateurs conventionnés pour déployer ce module auprès des entreprises de la profession.



#### 4. Bienvenue aux nouveaux adhérents



Le premier arrive de la Réunion, Piton St Leu, et nous a rejoint en 2016. Il s'agit de Jean Baptiste Haentjens, gérant de l'organisme ACROPRO. L'activité de cet organisme est basée sur les travaux en hauteur, travaux sur cordes, échafaudages, SST, incendie, travaux de mise aux normes de sites, vente et vérifications périodiques des EPI.

Toutes les infos sur le site : [www.acropro.re](http://www.acropro.re)





Le second est basé à La Caillère St Hilaire en Vendée. Il s'agit de David Genève.



DG Conseils Formations créée en avril 2016 est une jeune entreprise qui, initialement, se destinait au conseils d'affaires pour les entreprises du BTP. Mais... vite rattrapé par 20 années de bons et loyaux services dans les travaux d'accès difficile, j'ai pris la décision de revenir à mes premières amours et proposer une gamme de conseils et de formations spécialement dédiés aux accès en hauteur. C'est par conviction et avec grand plaisir que j'ai rejoint le SYFFORHA en mars 2016 pour participer à mon niveau à l'effort engagé dans la formation aux accès en hauteur.

David GENEVE

D GENEVE Conseils  
16 Bis Rue des Grands Bois  
85410 La Caillère Saint Hilaire  
david.geneve@dgconseils85.com  
06.73.90.97.87



Nous accueillons également Jean Paul Coudert, dirigeant de Kratos Safety, et Valérie De Macedo. L'entreprise est jeune puisqu'elle a moins de 10 ans. Elle compte une équipe expérimentée d'une quinzaine de personnes. Elle est basée à Saint Pierre de Chandieu, à côté de Lyon.



L'entreprise Bénéficie d'un outil industriel totalement intégré de la matière première au produit fini, d'un laboratoire certifié, de designers et de techniciens. La gamme est conçue pour répondre aux exigences des Normes européennes ainsi qu'aux attentes de confort et d'ergonomie des utilisateurs à leur poste de travail. Toutes les infos sur le site : <http://kratossafety.com>

*Actions Correctives des Risques Occasionnés en Situation de Hauteur*



Les Comptes - 38190 LES ADRETS  
Tél: 06 66 39 19 29 - Email: [acrosch@orange.fr](mailto:acrosch@orange.fr)

Enfin, Luc Maillard nous a rejoint. Il est installé aux Adrets en Isère.

Après 10 années de fonctionnement dans les actions d'audit, de conseil, et de formation dans le domaine de la hauteur, et plus de 25 ans

d'expérience, il souhaite poursuivre les démarches qualité engagées afin de renforcer les valeurs d'enseignement de la prévention de demain.

Merci pour cette lecture ;)

Nous restons à l'écoute de vos remarques et commentaires.



Pour les adhérents, n'oubliez pas qu'un espace sur le site internet du SYFFORHA vous est dédié. Il comprend des documents utiles, et vous pouvez à tout moment y contribuer.

Et pour ceux qui souhaitent nous suivre, nous sommes présents sur



Sandrine Liéval  
Secrétariat général du SYFFORHA  
Tel : 09 72 11 84 03  
[contact@syfforha.fr](mailto:contact@syfforha.fr)